L'IMPRIMERIE DE L'ABEILLE
à l'enseigne des rues de Chartres et St.-Louis, en face de la Bourse.
CONDITIONS.
DIX PIASTRES PAR AN—payables six mois d'avance : on ne s'abonne pas pour moins d'un an.
Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins quelque arriérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au BUREAU DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.
Les avis se publient en ANGLAIS ET EN FRANÇAIS, et l'on n'en admet pas dans une seule langue. Le prix est d'une piastre pour DIX LIGNES, ou moins, pour chaque insertion, la première comptant double.
Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui auront envoyé.
On prend des abonnements à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.
Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies ; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

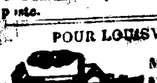

Le bateau à vapeur fin marcheur, **MICHIGAN**, capitaine J. Hart, ayant la moitié de son chargement prêt à aller à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à
TOURNE & BECKWITH,
2 déc 23 et 29, Nouvelle Levée

AVIS A MESSIRS. LES HABITANS DU BAS DU FLEUVE.

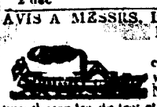

Le bateau à vapeur **DELTA**, capitaine Sheridan, va être employé comme packet régulier de la Nelle.-Orléans jusqu'à Plaquemines; il prendra du fret et des passagers pour la côte, et partira de la Nouvelle Orléans, les samedis et mercredis à 10 heures. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
8 novembre J. DAVIS.

POUR VICKSBURG, WANDERER,
Grand Gulf, Rodney, Natchez et les ports intermediaires.

Le bateau à vapeur bien connu **WANDERER**, capitaine C. S. Longcope, ayant une partie de son chargement engagée, et allant à bord, et partira sous peu pour les dites ports. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis la Douane, ou à
L. S. WATERS & Co,
No. 34, rue de la Nouvelle-Levée.
N. B. Le Wanderer vient d'être nouvellement réparé.
1 septembre—

POUR PASCAGOULA.

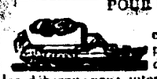

Le bateau à vapeur **WABASH**, capitaine Walker, partira pour le port ci-dessus, touchant aux Baies de St. Louis, de Béloxi, et à tous les débarquemens intermédiaires, et quittera le chemin à coulisses tous les mercredis matin à 9 heures, et les samedis, à 4 heures de l'après-midi ; il reviendra tous les lundis et jeudis au soir. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
16 août—6m J. B. BYRNE.

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

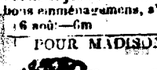

Le bateau-à-vapeur **CORSAIR**, capitaine Knight, partira du bas du chemin à coulisses pour les ports susdits les lundis, mercredis et vendredis, à onze un quart, avec la malle des Etats-Unis ; et revendra les mardis, jeudis et samedis à midi. Les passagers doivent se trouver ponctuels à bord à l'heure. Les voyages du dimanche sont suspendus jusqu'à nouvel ordre. Les chars partent de la ville à midi et arrivent à l'heure du débarquement des passagers. 6 nov

A LOUER—Le vaste Magasin No. 24, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. R & A B Bein, comme un magasin de confectible. S'adresser à FERGUSON & HALL,
3 déc 22, Vieille Levée.

A LOUER—Le vaste Magasin No. 26, rue de la Vieille Levée, dernièrement occupé par MM. G W Pritchard & co. S'adresser à
FERGUSON & HALL.
3 déc 22, Vieille Levée

A LOUER—Un grand magasin en briques, situé rue Tchoupitoulas, entre les rues Girod et Julie. Possession sera donnée immédiatement.
Aussi : Un grand bureau au-dessus des magasins Nos. 28 et 29, Nouvelle Levée. Pour les termes, s'adresser à
23 nov TOURNE & BECKWITH,
23 et 29, Nouvelle Levée

A LOUER.
PLUSIEURS MAGASINS rue de la Levée, entre la rue Bienville et de la Douane. S'adresser à [6 nov] B MARIGNY.

SELLE TROUVÉE.
IL a été trouvé par le nègre de M. Toulouse, une SELLE ANGLAISE, en bon état. Le propriétaire est requis de prouver son droit de propriété et de payer les frais du présent avis. S'adresser au bureau de cette feuille.
2 déc—1

LES CORDILIERES.—Vues des Cordilières, et monumens indigènes de l'Amérique par M. De Humboldt, en un volume grand folio, avec trente gravures coloriées, à vendre par
5 déc BENJAMIN LEVY.

EN débarquement du navire Jeune France, et à vendre par le soussigné,
Vin rouge (Médoc) en barriques,
Vin blanc (Sauterne) en tierçons,
Do do (Haut Barsac) en caisses,
Vinaigre blanc en tierçons ; fruits à l'eau de vie assortis ; Anisette fine.
Et en Magasin : 200 caisses vin rouge (St. Estèphe Médoc); 50 do. do. blanc Haut Barsac.
A. ST. GEORGES,
5 déc rue St. Louis, no 78.

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société qui existait sous la raison de Didion & Benoit est dissoute d'un commun accord, depuis le 31 octobre dernier, le sieur T. E. Benoit reste chargé de la liquidation de la dite société, et prie les personnes à qui il est dû, et celles qui doivent, de se présenter pour régler au plutôt.

Le Sieur T. E. BENOIT prévient le public qu'il vient de recevoir de France un grand assortiment d'instrumens de musique, tels que : orgues d'une très grande dimension, à l'usage des églises, avec cylindres et claviers à toucher, orgues d'agrément, en tout genre, contenant la musique la plus nouvelle ; petites serinettes pour les oiseaux ; guitares peintes en tout genre ; violons, pour vieux et neufs; flûtes; clarinettes ; flageolets en tout genre ; bassons ; serpent-bassons ; opocleides; basses ; ophicleides-alto ; cors d'harmonie ; trombonnes ; buccins ; trompettes à clefs ; trompettes d'harmonie ; musique et cordes pour tous les instruments. Il vend en gros et en détail, et à des prix très-modérés, et demeure rue Royale, no. 216, entre Orléans et Ste. Anne. 3 déc—15

MARCHANDISES FRANCAISES.
LE soussigné, arrivant de France, par le navire Salem, offre à vendre les articles suivans, savoir :
Un assortiment de meubles français, consistant en armoires, fauteuils élastiques et mécaniques, canapés à ressort, tables à la duchesse, secrétaires, bureaux, tables de jour de nuit, un grand assortiment de linge fait pour enfans, linons français pour moustiquaires, batistes à vingnettes et ourlies à jour, un assortiment complet de gants pour hommes et femmes, une caisse de porcelaine, 31 douzaines de pantoufles assorties pour l'hiver, souliers pour femmes, brodequins do, robes de chambre pour hommes, cafetières en argent, chapeaux d'hommes et de femmes, &c,
SIMON MITAUD,
18 nov rue St. Pierre, entre Royale et Bourbon

VENTES A BAS PRIX.
Pour cause de dissolution de Société.
LA société Veuve Van Rooten & Co., devant être dissoute au 15 Janvier prochain, offre à vendre à bas prix, les articles qui se trouvent en leur magasin, rue Royale, No. 156, vis à vis la Banque Consolidée.
Plus à bon compte.—1 caisse 100 Sabres d'infanterie; 1 Puels en faïence; 2 belles Glaces françaises; 1 paire Candelabres; 2 Rechauds; 2 petits Pianos à vent; Bijoutières; Vitrières &c. et 50 paniers Champagne 1ère. qualité, d'Epernay.
Si d'ici à cette époque les articles ci-dessus ne sont vendus, ils seront cédés à l'enchère publique, par T. Mossy & co. 2 déc—1m

LES soussigné ont, ce jour formé une société sous la raison de *Lambeth & Thompson*, même successeurs de feu John Linton.
W. E. THOMPSON,
W. M. LAMBETH.
Référé à Messrs.
STEPHEN DUNCAN,
W. E. CORNER, } Natchez.
W. N. MEREER.
MM. FORD & MACKHAM, Vicksburg.
Général H. S. SPRIGG,
A. P. WILLIAMS. } Alexandrie.
Nouvelle-Orléans, le 24 nov. 1834.—3m

E. J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire Bolivar, du Havre, les marchandises suivantes choisies près le marché mexicain, et qu'ils offrent en ventes
13 balles de mousselines imprimées ; 15 do imprimées
1 boite de mouchoirs de Fouland;
1 boite de Rubans ; 1 do. de Lacets ;
15 do. de Bavettes de 8 fils;
250 do. de Gris de ménages ;
5 do. de Guingham ;
3 do. de Guingham imprimées.
5 juin— Rue Royale

RECEMMENT reçus et à vendre : 100 barriques de Vin rouge, par le navire Lucy Ann, de Marseille, et par la barque Ballochan, de Bordeaux; 150 boites Fruits à l'eau de vie; 300 paniers Anisette.
L G SASSIXOT.

VENTES A L'ENCAN.
PAR M. J. DOMINGON.
IL sera vendu le 26 courant, à midi, à la Bourse de Hewlett, une jolie bâtisse en briques nouvellement construite de 4 appartemens, galerie et cabinets avec cuisine également en briques, sise sur un terrain rue Dauphine No 296, mesurant 34 pieds sur 64. 8 dec

PAR F. DUTILLET.
IL sera vendu Jeudi, 11 du courant, à la Bourse, à une heure précise, les propriétés suivantes :
Un terrain situé rue Conti, entre Dauphine et Bourgogne, mesurant soixante-trois pieds onze pouces deux lignes à la rue Conti, avec soixante pieds onze pouces deux lignes de profondeur, avec la maison et les dépendances ; la maison est briquetée entre poteaux et contient cinq pièces, le tout conforme au plan ; louée $30.
No. 3. Un terrain situé rue Louisa, entre le fleuve et la première rue, à environ 250 pieds du chemin public après la guildive de M. Byrne, mesurant 33 pieds 3 pouces 5 lignes sur la rue Louisa sur 140 pieds 8 pouces 3 lignes, avec la maison composée de deux appartemens, galerie et deux cabinets, bien bâtie, briquetée entre poteaux, avec les cuisines en bois, latrines.
No. 2. Un autre terrain attenant au précédent, ayant la même face et la même profondeur, avec une maison de quatre appartemens, une galerie et un cabinet, briquetée entre poteaux, cuisine, latrines, chambre et hangard dans le fond de la cour.
No. 1. Un autre terrain attenant au précédent, mesurant 38 pieds 4 pouces 3 lignes, sur 243 pieds 1 pouce 6 lignes de profondeur, avec un petit jardin, des chambres et un bonne écurie, latrines, puits &c ; le tout conforme au plan.
Conditions : 6 12, 18 et 24 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant Felix Grima, notaire public, aux frais des acquéreurs. Les plans sont exposés à la Bourse. 4 déc—3

PAR F. DUTILLET.
C. G. Ducatel contre ses créanciers et ceux de C. G. Ducatel & Co.
EN vertu d'un ordre de la Cour de Paroisse, dans et pour cette ville et paroisse, en date du 23 août, il sera vendu le 6 Janvier prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés suivantes, abandonnées par lesdits sieurs à leurs créanciers, savoir :
Un Lot de Terre situé au nouveau faubourg Marigny, désigné par le No. 2, de l'Ilet No. 68, au plan dressé le 14 juin 1830, par J. Pilié, voyer, et déposé pour minute chez Félix de Armas, notaire ; ledit lot de terre mesurant au pied français, 60 pieds de face à la rue Célestine, sur 150 de profondeur, ainsi qu'il se poursuit et comporte, tel qu'il se trouve figuré au plan susmentionné.
Un Lot de Terre, No. 2, dans l'Ilet No. 81, au nouveau faubourg Marigny, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 de profondeur, mesure française, borné d'un côté par le lot No 1, et de l'autre par le lot No. 3, dans le derrière par le lot No. 16.
Un autre Lot de Terre, No 3, dans le même Ilet et faubourg, ayant 30 pieds de face à la rue Bagatelle, sur 120 de profondeur, mesure française, borné d'un côté par le No 2, et de l'autre par le No 4; et sur le derrière par le No 16.
Ces deux lots sont vendus conformément à un plan fait par le voyer de la ville, le 25 mars 1831, et annexé à un acte passé par Mr. W Y Lewis de Ralph Jacobs & Felt Crozat, du 17 mars 1831. Conditions : payables à 6 mois en billets endossés à satisfaction, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 4 déc—11, 2pa

PAR T. MOSSY & GARRIDEL.
JEUDI, 11 décembre prochain, il sera vendu à midi, à la Bourse Hewlett, les esclaves suivants, appartenant à M. J. Reynes.
1o. Henriette, négresse américaine, âgée de 26 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, couturière, fidèle, avec sa fille Hélène, âgée de 3 ans.
2o. Sophie, négresse américaine, âgée de 35 ans, depuis plusieurs années dans le pays, propre aux gros travaux d'une maison, bon sujet; avec ses trois enfans, John, négrillon de 10 ans, Caroline, négrite de 7 ans, et James, âgé de 18 mois.
3o. Caroline, mulâtresse américaine, âgée de 30 ans, depuis son enfance dans le pays, parlant anglais et français, bonne domestique de maison, cuisinière, blanchisseuse, très bon sujet, ayant une taie à l'œil, avec son fils Jean, mulâtre de 7 ans.
4o. Clarissa, négresse américaine âgée de 32 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bonne domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse; avec ses deux enfans; Lewis, négrillon de 7 ans, Jeane, d'un an.
5o. Barbin, nègre américain, âgé de 34 ans, depuis plusieurs années dans le pays, bon sucrier, bon tonnelier, bon cocher.
6o. George, mulâtre créole, âgé de 15 ans, charpentier, en apprentissage depuis 3 ans.
Tous ces esclaves sont bons sujets et sont recommandés tels, et sont pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.
Conditions : Payables à 4, 8 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction, et hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actes de vente, chez A. Mazureau, notaire, aux frais des acquéreurs. 29 nov

Bureau de la Presse-à-Coton à Vapeur de la Levée.
PAR T. MOSSY ET GARIDEL ET TRICOU & CANONGE.
SAMEDI, 20 du courant, la compagnie offrira en vente, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes, de grande valeur :
1o Quatre Magasins en briques, à 3 étages, faisant face au chemin public, entre les rues St. Ferdinand et Montégut, devant la presse à coton et joignant la rangée d'édifices à trois étages appartenant à la compagnie des Architectes et à Daniel Warburg, comme il appert par le plan déposé à la Bourse.
2o Deux Terrains, avec l'édifice qui s'y trouve, ci-devant formant la propriété de feu Henry De Endé, en face du chemin public, entre les rues St. Ferdinand et Montégut, au-dessous et adjoignant la presse à coton, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.
3o Trois Terrains avec les édifices qui s'y trouvent situés dans la profondeur des deux terrains ci-dessus; et en face de la rue Première, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.
4o Un Terrain faisant face à la rue Casa Calvo, entre les rues St. Ferdinand et de la Presse, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.
5o Trois Terrains faisant face à la rue St. Ferdinand, un desquels forme l'encoignure de la rue ci-dessus mentionnée, et celle de Cascalvo, et fait face à la rangée d'édifices à 3 étages en construction par la compagnie des Architectes de la Nouvelle-Orléans, tel qu'il appert par le plan déposé à la Bourse.
Les propriétés susdites seront positivement vendues, payables à 1 et 2 ans, en billets endossés à la satisfaction de la compagnie, portant intérêt à raison de 7 pour cent par an, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.
Les actions de la dite compagnie payés en entier, seront reçues en paiement des achats des dites propriétés, sur le pied du comptant.
Les actes de vente seront passés en l'étude de Théod. Seghers, notaire public, aux frais des acquéreurs.
Par ordre de la Direction,
4 déc F C CATONNET, sec.

PANORAMA MOUVANT.
BONAPARTE
Maintenant ouvert tous les Soirs.
GRAND Panorama mouvant de St. Clair dans la salle en face du Théâtre américain. Il représente différentes scènes de la vie du Grand Napoléon, en commençant par la bataille de Waterloo, la prise de sa voiture; la vue des côtes de France, l'extérieur et l'intérieur de l'île Ste. Hélène; le convoi funéraire du Grand Homme. Le tout comprend douze différentes vues, et elles sont accompagnées d'une musique militaire. On donnera une description de chacune des ces vues. Ce panorama a été apporté ici à grands frais, et il est exposé dans le plus grande salle que le propriétaire ait pu se procurer. Il a été exposé, durant deux saisons, au jardin de Niblos, à New-York, ainsi que dans les principales villes de l'Union, avec le plus grand succès.
Les portes seront ouvertes à 6 heures et demie, et le rideau sera levé à 7 heures précises. On ne représentera que le soir.
Les dames et les familles entreront par la porte de la rue Natchez.
Prix d'entrée—50 cents. Pour les détails voyez les affiches. 18 nov—d

25 PIASTRES DE RECOMPENSE

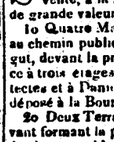

Partie marronne de chez le soussigné la semaine dernière, la négresse américaine **RACHEL**, d'environ 4 pds quelques pouces de hauteur, âgée de 18 à 20 ans ; elle est corpulente, figure ronde et portait généralement un mouchoir de couleur autour de sa tête ; le propriétaire ne peut désigner l'habillement qu'elle avait sur elle, lors de sa disparution, elle avait un collier de fer au cou depuis trois ou quatre jours.
Ladite récompense sera donnée à quiconque la ramènera au soussigné, no. 86, rue St. Louis.
3 déc M. DEL ACEBO.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Cour de district judiciaire—*Louis Bouligny contre ses créanciers.* La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers ait lieu en l'étude de cette T. Cairo, notaire public, le samedi 10 janvier 1835, L'effet de délibérer sur les affaires du pétitionnaire : et en même temps toutes poursuites contre sa personne et ses biens sont suspendues.
Par ordre de Thos. Charles Watts, ce 3ème jour de décembre 1834. (Signé) Jno. L. LEWIS, greffier.
5 décembre—25

VENTES A L'ENCAN.
PAR JOS. LE CARPENTIER.
MARDI, le 16 décembre 1834, sera vendu à midi, un lot de terre, dans la rue Dauphine, entre Toulouse et St. Louis, de 45 pieds de front sur 118 en profondeur, avec les bâtisses.
Conditions : $1500 comptant ; $1101 33 1-2 le 29 décembre 1835 ; $1101 33 1-2 le 29 novembre 1839 ; l'acquéreur s'engageant à payer, du jour de la vente, à la mère des mineurs, auxquels ces deux dernières sommes sont dues, un intérêt sur icelles, de 8 pour cent par année; la balance à 2 et 3 années de la date de la vente, en un billet endossé à satisfaction, garanti par une hypothèque en faveur du vendeur et des mineurs, jusqu'au parfait paiement de la somme ; les banquettes en face, aux frais de l'acquéreur, ainsi que l'acte de vente à passer devant Octave de Armas, not. public. 5 déc

PAR HEWLETT & BRIGHT.
SERA vendu lundi le 15, à midi, à la Bourse : Deux lots de terre, de 30 pieds de front à la rue Crapaud, 120 en profondeur, mesure française, entre les rues des Muses et Musiques. Ces lots sont situés sur une éminence derrière la rivière. Leur proximité de la rivière, du chemin-à-coulisses, de la presse à coton, moulin à papier, et les beaux endroits qu'on y construit maintenant, ne peuvent que les rendre dignes de l'attention des spéculateurs ; le florissant voisinage où ces lots sont situés, les rend propre à une résidence agréable et augmentera leur valeur.
Conditions : 6, 12, 18 et 24 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction du vendeur et hypothèque. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur. Le plan est déposé à la Bourse. 3 déc.

PAR JOS. LE CARPENTIER.
EN vertu d'un décrêt de l'honorable cour de paroisse, et par ordre des syndics des cédanciers de François Philippe, il sera vendu, le jeudi, 11 décembre 1834; à midi, à la Bourse Hewlett, les propriétés suivantes abandonnées par le dit insolvable à ses créanciers.
Une négresse nommée Elly, cuisinière, âgée d'environ 50 ans, affectée d'une hernie abdominale, mais garantie des vices ainsi que des autres maladies redhibitoires.
Plus, trois terrains ou lots de terre, situés dans le nouveau faubourg Marigny, désignés par les nos. 6, 7 & 8, de l'Ilet, no. 37, sur un plan fait par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 23 juin 1830, et annexé à un acte chez C. Pollock, notaire, du 1er juillet 1830, nos. 6 et 7, ayant 45 pieds 4 pc de face à la rue de la Vertu, sur 150 pieds de profondeur et le no 8, formant l'encoignure des rues des Champs Elysées et de la vertu, ayant 30 pieds de face aux Champs Elysées, sur 100 pieds de profondeur, faisant face à la rue de la Vertu.
Conditions : L'esclave payable à 6 mois, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les terrains, $32 50 comptant sur chaque terrain et la balance à 6 mois de crédit en billets endossés à satisfaction et hypothèques sur les dits terrains. Les actes de vente seront passés chez M. Felix Grima, notaire, aux frais des acquéreurs. Il ne sera donné possession de l'esclave que lorsque l'acte de vente aura été passé. nov

PAR J B BLACHE.
IL sera vendu le vendredi, 12 décembre, à midi, à la Bourse de Hewlett,
Deux Terrains de 120 pieds de face aux rues Apolle et Enterpe, faubourg Annonciation, avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent dessus, à l'encoignure est une maison de maître, bâtie depuis peu, briquetée entre poteaux, couvert carrelée, cuisine, puits en briques, magasin en bois, latrines, pigeonniers. L'autre maison est en bois, bâtie récemment, puits en briques, cuisine, latrines. Le terrain est très élevé Il s'y trouve des Orangers et d'autres arbres. La propriété est située dans l'Ilet après M. Babcock.
Les acquéreurs sont invités à visiter cette belle propriété pour pouvoir l'apprécier. 1 déc

PAR J. B. BLACHE.
EN vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, pour la paroisse et la ville de la Nouvelle Orléans, en date du 6 novembre 1834, il sera vendu le jeudi, 11 de décembre prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett, les propriétés ci après désignées, dépendant de la succession de feu Salomon Sacerdotte.
Un Lot de Terre, de figure irrégulière situé rue St. Philippe, entre les rues Royale et Bourbon, désigné par le No. 4, sur le plan exposé à la Bourse, ayant 67 pieds 11 2 8 pouces de face à la rue St. Philippe, dont 2 pieds 1 4-8 pouces, ont 95 pieds 11 pouces de profondeur, et 65 pieds 9 6-8 pouces, ont 192 pieds 2 pouces; la dite face rétrécissant de manière à n'avoir que 65 pieds, 6-8 pouces sur la ligne du fond, ensemble l'établissement qui est dessus et qui est connu sous le nom de Salle Washington. Cette propriété est possédée par la succession en commun avec M. Bernard Dupuy qui consent à la vente du tout.
Trois Lots contigus, attenant au précédent, désignés au plan par les Nos. 32 et 1, ayant, le No. 3, 21 pieds 7 pouces, et les Nos: 2 et 1, chacun 21 pds. 8 pouces de face à la rue St. Philippe, sur 95 pieds 11 pouces de profondeur, ensemble les bâtisses et dépendances en briques qui sont dessus, et qui sont divisés en trois locations distinctes.
Conditions : 1. 2 et 3 ans de crédit, en billets divisés par coupons endossés à satisfaction avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. 10 nov

CHANGEMENT DE DOMICILE.
LE Docteur HARNED, a transporté son office rue Bourbon, No. 5, trois portes après la rue du Canal, il répondra immédiatement aux communications qui lui seraient adressées par la poste, et les personnes qui jugeraient convenable de lui demander des conseils par écrit en ajoutant le prix de la consultation, recevront la prescription écrite, et aussi le mode de traitement qu'ils auront à observer, et aucune question ne sera faite. Il espère que vingt ans de pratique, lui donnent un droit à la confiance publique. 2 déc—1m

LE soussigné, Docteur en médecine des facultés de Paris et de Louvain, membre de plusieurs sociétés &c. a l'honneur de prévenir le public qu'il a établi son domicile en cette ville, rue de la Douane, no. 111. Un long séjour et une pratique étendue dans une des colonies françaises (la Guadeloupe), l'ont rendu familier avec les affections de ces climats, comme aussi avec les différentes branches de l'art de guérir, et spécialement les accouchemens et les maladies des femmes et des enfans.
25 nov—1m CHALUPT.

J. P. LASSERRE, fabricant d'instrumens de chirurgie, coutelier, fait des couteaux à lame d'or ou d'argent et autres ; répare tout ce qui a rapport à son art ; repasse avec le plus grand soin les rasoirs, bistouris, lancettes et autres instrumens à tranchant délicat.
Il espère obtenir par les soins qu'il portera à ses travaux la protection qui lui a été prodiguée à Paris, où une médaille d'argent lui a été accordée par la Société Royale Académique des Sciences.
Sa demeure est rue Royale, no. 140, entre Toulouse et St. Louis. 20 nov—1m

PAROISSE D'ORLEANS,—Cour des Preuves,—Vente par le Register des Testamens—Lundi 15 décembre courant, à 4 heures de l'après midi, j'exposerai en vente devant mon bureau, un coffre d'outils, une montre en argent, deux malles de hardes, etc appartenant à la succession de feu Jesse Clayton. Conditions, comptant.
Par ordre de la cour,
4 déc IW F C DUPLESSIS, régister.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Attendu que Philip Power a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Francis Lie Endé, décédé ab intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour,
4 déc W F C DUPLESSIS, rég

MARCHANDISES.
ANDREWS FRERES, ont reçu par des arrivages récents, un grand assortiment de marchandises nouvelles et propres pour la saison, lesquelles complètent entièrement leur fonds; ils invitent les acquéreurs à venir les visiter.
LAINAGES.
Couvertes française et anglaises de tous genres; Draps, Kerseys; Sattinets et Flannelles, et généralement tous les étoffes en laine.
Soieries et Satins des derniers genres et des plus à la mode.
Toiles et damassés de toutes qualités, et presque toute espèce de Toiles des meilleures fabriques.
Indiennes et Guinghams, de toutes les couleurs, nombre de dessins d'un nouveau goût.
Tapis et marche pieds—quelques uns à bas prix.
Bobbinets noirs et blancs, voiles do. dentelles et robes de dentelles.
Rubans, bonnets, ceintures &c, unis et brodés.
Crêpes noirs et en couleur, de toutes qualités et de différentes largeurs.
Toutes espèces de marchandises de goût, pour habillements de dames.
Marchandises de modes, des goûts les plus nouveaux, propres aux habits de noces, de bals, de soirées et de promenade; Habillemens faits, et généralement toute espèce de Marchandises, à vendre à des prix modérés, par
ANDREWS FRERES,
9 déc rue de Chartres, No. 19

EXERCICES GYMNASTIQUES,
ET ECOLE DE DISTRACTION.
DE ROPER.
Au-dessus de la maison Barnes, rue du Canal.
Ouverts tous les jours jusqu'à midi.
J. ROPER, informe respectueusement le public que ses exercices auront lieu à dater de lundi, 1er. décembre 1834, à 7 heures du matin.
L'avantage de ces exercices est trop apprécié pour qu'il soit nécessaire d'en parler ; et M. Roper se contentera de dire seulement qu'il a obtenu des certificats des médecins de Philadelphie, et que son institution a joui du patronage de l'Université de Pennsylvanie.
Les parents qui placeront leurs enfans sous l'instruction de M. R. peuvent être assurés qu'on leur portera tous les soins.
Les exercices dureront depuis 7 heures du matin jusqu'à 3 de l'après-midi; et de 4 à 9 heures du soir.
29 novembre—

VENTES PAR LE REGISTER.
PAROISSE D'ORLEANS.
COUR DES PREUVES.—Vente par le Register des Testamens.—Lundi, 15 décembre 1834, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu N. A. Baron, la propriété ci-après décrite, savoir : un Terrain, situé au faubourg Ste. Marie, dans la rue Tchoupitoulas, entre les rues Poydras et Natchez, désigné par le No. 10, sur un plan dressé par M. Bourgeroi, député arpenteur général le 26 mars 1832, et déposé en l'étude de Félix de Armas, notaire, mesurant, (mesure anglaise) 21 pieds 4 pouces et 5 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 190 pieds sur la ligne de profondeur à droite qui le sépare du lot No. 11, 100 pieds 1 pouce sur la ligne de profondeur à gauche et 25 pieds 8 pouces sur la ligne du fonds qui le sépare du lot No. 9.
Conditions de la vente :—$2173 payables comptant, $2296 payables le 1er. août 1835, $2409 payables le 1er. août 1836 et $2542 payables le 1er. août 1837, le surplus, s'il y en a, devra être payé dans 3 ans du jour de la vente, tous les billets devront être endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS, Register.
N B L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers, not pub., aux frais de l'acquéreur. 29 nov

PAROISSE D'ORLEANS.—COUR DES PREUVES.—Vente par le Régister des Testaments.—Lundi, 29 décembre 1834, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feue Zulma Roy, f. c. l., les esclaves suivans, savoir :
1o. Liza, négresse âgée de 17 ans.
2o. Estelle, négrite âgée de 12 ans.
3o. Jean, nègre âgé d'environ 30 ans, charretier.
Conditions de la vente : les esclaves Liza et Estelle, à 6 et 12 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale, et l'esclave Jean, payable comptant, avec la condition expresse, que l'acquéreur du dit esclave l'affranchira aussitôt qu'il aura payé la somme de 700 piastres.
Par ordre de la cour.
W. F. C. DUPLESSIS, Reg.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. aux frais des acquéreurs.
28 novembre

PAROISSE D'ORLEANS—Cour de Preuves—Vente par le régister des testamens, mardi, 23 décembre, 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu William Rogers, les esclaves suivans, savoir : Gowen, mulâtre, âgé d'environ 34 ans ; Sam, frère de Gowen, mulâtre, âgé d'environ 32 ans.
Conditions de la vente : douze mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour,
W. F. C. DUPLESSIS, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant H B. Cénas, not. pub. aux frais de l'acquéreur. 20 nov

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi, 11 décembre 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feu James Ferret, les esclaves et les propriétés ci-après décrits, savoir : esclaves ;
1°. Harry, âgé de 60 ans, Polly, sa femme, âgée de 40 ans, avec leurs six enfans, Chloé, âgée de 12 ans, couturière, Sucky, âgée de 11 ans, Pelsey de 9 ans, Stephen, de 5 ans, Dinah, de 3 ans et Fortin de 6 mois.
2°. Lewis, mulâtre créole, âgé de 15 ans, domestique de maison.
3°. Tom, nègre créole, âgé de 16 ans, bon palfrenier et bon domestique.
4°. Job-Congo, nègre âgé de 45 ans, nègre de champ et presseur, s'étant absenté plusieurs fois, mais jamais hors de la ville, ayant une hernie.
PROPRIETES.
1°. Un Ilet de Terre borné par les rues de la Commune, Villeré, Jackson et Robertson, ayant 259 pieds 8 pouces de face à la rue de la Commune, 391 pieds 1 pouce de face à la rue Villeré, 255 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson et 436 pieds 11 pouces de face à la rue Robertson.
2°. Un autre morceau de Terre borné par les rues de la Commune, Robertson et Jackson et par la propriété appartenant au général Lafayette ayant 56 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune, 446 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, 123 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson et 436 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété du général Lafayette.
Ces deux ilets seront vendus divisés en lots conformément aux plans dressés par J. Pilié, voyer de la ville, qui seront exhibés à la Bourse, le jour de la vente.
3°. Un Lot de Terre, formant l'encoignure des rues Gravier et Baronne, ayant 109 pieds de face à la rue Gravier et 216 pieds 11 pouces de face à la rue Baronne, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en trois petites Maisons, une cuisine double en briques à étage, le tout étant neuf. Conditions de la vente :—Les esclaves à un crédit de 6, 12 et 18 mois et les propriétés à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, le tout en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant F. de Armas, notaire pub. aux frais des acquéreurs. 10 nov

PAROISSE D'ORLEANS—*Cour des Preuves*—Vente par le Register des Testamens—Vendredi, 2 janvier 1835, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de la succession de feue Victor Subiran, les esclaves ci-après décrits, savoir :
Jack, nègre âgé d'environ 25 ans, frappeur.
Lewis, nègre âgé d'environ 24 ans, forgeron.
César, nègre âgé d'environ 20 ans, bon domestique et bon sujet, frappeur.
Conditions de la vente : Un tiers comptant, et la balance à 4 et 8 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.
Par ordre de la cour,
W F C DUPLESSIS, régister.
N. B. Les actes de vente seront passés pardevant F. Pollock, notaire public, aux frais des acquéreurs. 29 nov

PAROISSE D'ORLEANS— Cour des Preuves—Vente par le Register des Testamens.—Samedi, 3 janvier 1835, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu Toussaint Marot, l'esclave suivant, savoir :—Sally, négresse, âgée de 20 ans, blanchisseuse, s'étant absentée deux fois. Conditions de la vente :—6 et 12 mois de crédit en billets endossés à satisfaction, portant hypothèque spéciale.
Par ordre de la cour.
W F C DUPLESSIS, Register.
N B L'acte de vente sera passé pardevant Théodore Seghers, not pub., aux frais de l'acquéreur. 29 nov

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Register des Testamens.—Mercredi, 17 décembre 1834, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour compte de